



## Droit de visite et d'hebergement des grand parents

Par **nini42**, le **11/08/2008** à **13:09**

Bonjour, voila je me suis disputer avec mon pere et je ne veux plus le revoir il me menace de faire appeler un avocat pour avoir un droit de visite et d'hebergement sur mes enfants je voudrais savoir quelles sont les droits des grands-parents et si je suis obligée de les laisser aller chez leur grand-père alors que c'est une personne vulgaire et pas propre sur lui qui ne se lave pas et qui parle de sexe toute la journée il boit aussi beaucoup d'alcool. Il m'a dit qu'il voulait avoir ses petits enfants 1 week-end sur 2 et la moitié des petites et grandes vacances savoir si il a le droit car ce n'est pas le père mais le grand-père merci de me répondre

Par **domi**, le **11/08/2008** à **13:35**

Les grands-parents n'ont pas de droits précis sur les petits enfants ! cependant il arrive qu'ils obtiennent un droit de visite, mais uniquement si c'est pour le bien de l'enfant, ce qui ne semble pas évident dans votre cas... Je vous conseille tout de même de vous rapprocher d'un avocat ! Domi

Par **nini42**, le **11/08/2008** à **14:03**

bonjour je vous remercie de votre réponse car cela m'angoisse énormément le fait de laisser mes enfants avec leur grand-père surtout que mes parents sont séparés depuis 20 ans et il

nous a vraiment fé vivre la misere mais bon encore merci